

**COMPOSITION DES JURYS
IUT DIJON-AUXERRE
Année universitaire 2018-2019**

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 3 août 2005 relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur;
VU l'arrêté du 25 mars 2008 portant modification des articles 3 et 6 de l'arrêté du 3 août 2005
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
VU le décret n°85-906 du 23 août 1985 portant sur les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 24 septembre 2018;

ARRETE

Article 1 :

Grand jury d'admission DUT : mai 2019 (calendrier Parcoursup)

Le jury DUT d'Admission est ainsi constitué pour l'année universitaire 2018/2019

Président(e) : Patrick DANAUDIÈRE, directeur de l'IUT

Membres :

Chefs de départements

- M. Pierre DEPLANCHE (TC)
- M. Olivier GALIBERT (IC)
- M. Philippe GARNIER (GB)
- M. Thibaud HULIN (MMI)
- M. David JOANNIC (GCCD)
- M. Alamin MANSOURI (R&T)
- M. Tony MONTESIN (GMP)
- M. Patrick PICARD (GACO)
- M. Sylvain RAMPACEK (INFO)
- M. Chadouli SI-MOHAMED (GEA)

Génie Biologique (GB) et GB IAB par apprentissage

Mme SEUVRE Anne-Marie
Mr DESSERREY Franck

Génie Civil et Construction Durable (GCCD) et GCCD par Apprentissage

Mrs THOMAS Hervé, CHABOT Robert

Génie Mécanique et Productique (GMP) et GMP en Alternance

Mrs CRETON Nicolas, PETITJEAN CHARLIE

Gestion Administrative et Commerciale des Organisations (GACO)

M. BRIAN Romain

Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Mme SCHULTZ Maryline
Mr DUPRAT Jérôme

Information-Communication (IC)

Mme ARBILLOT Carole ;
M. VINCENT Thomas-Etienne

Informatique (INFO)

Mme MENISSIER Patricia

Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) et MMI en alternance

Mme Martine CLEMENT-BURKE

Réseaux et Télécommunications (R&T) et R&T par Apprentissage

Mme ZIMMER Christine
Mr VIOIX Jean-Baptiste

Techniques de Commercialisation (TC) et TC par Apprentissage

Mmes THIERRY Sylvie, DEPLANCHE Marie-Cécile
Mr PRIEUR Stéphane

Membres issus du milieu professionnel

LEFAURE Jean-Michel (société PLANET BOURGOGNE)

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'IUT de Dijon-Auxerre et sur le site internet de l'IUT de Dijon-Auxerre

Fait à DIJON, le 07/11/2018

Le Directeur de l'IUT de Dijon-Auxerre,



UNIVERSITE DE BOURGOGNE
IUT
Dijon-Auxerre

Patrick DANAUDIÈRE.

Approuvé par le Conseil de l'IUT du 11 décembre 2018